

Concours

Faites-nous connaître votre  
*Coup de coeur de février*

Détails en page 4



FÉVRIER 2016

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 24 N° 3



# 10<sup>e</sup>

anniversaire du Centre Gym santé

## Les membres Desjardins sont invités à bouger

p. 5

534, chemin St-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)  
G0R 3A0  
Tél. et fax: 418-259-2177  
courrier électronique: echosf@videotron.ca

### VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **15 février 2016.**

#### ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659
Steve Coulobe	Trésorier	

#### DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Fernand Bélanger	259-7347

#### Publicité

Raynald Laflamme

#### Petites annonces

Raynald Laflamme

#### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

#### Montage première page

Raynald Laflamme

#### Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

#### Photographe

Jean Dominique Rousseau

#### Abonnement

Mireille Fournier

#### Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

#### Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par  
le ministère de la Culture et des Communications*  
**Culture  
et Communications**

**Québec** 

*Journal* réalisé  
*St-F* bénévolement  
*communautaire*

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

#### TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 <sup>re</sup>	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 <sup>re</sup>	85,00	635,00\$
Petite annonce	3,00\$	

#### ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

#### NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard .....	418-248-2572
Feu .....	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes .....	1-800-263-2266

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



L'amour, toujours l'amour. Bonne Saint-Valentin!



## SOMMAIRE

L'Écho de Saint-François souhaite connaître votre Coup de cœur.....	4
Les membres Desjardins sont invités à bouger au Centre Gym santé.....	6
La chronique du pompier.....	6
Bernard Généreux et les élus municipaux.....	7
Est retourné vers le Père.....	8
Dîner de la Saint-Valentin.....	8
Déjeuner-conférence: L'amour dans le temps.....	8
Le député Morin fait connaître ses priorités.....	9
Ange Gardien: un service gratuit et confidentiel.....	11
Rêve ta région idéale fait des heureux!.....	12
Un site Internet indispensable pour l'implication sociale des jeunes!.....	13
La belle fête de l'Épiphanie pour les jeunes.....	14
Les entreprises de Montmagny-L'Islet poursuivent leur offensive de recrutement à Montréal.....	15
Bienvenue à Jacob.....	17
Bienvenue à Sophie.....	17
La générosité des pompiers, le bonheur des élèves de la maternelle.....	17
Pensée positive.....	21
Sudoku.....	21
Mot caché.....	21
Au fil des jours.....	22
Un avantage membre.....	23
Soutenez votre journal.....	23
L'Écho municipal.....	12 pages

Dernière heure

## Un brunch hommage posthume pour l'abbé Germain Laplante

(R.L.) L'Écho de Saint-François apprenait avant d'aller sous presse qu'un brunch hommage posthume à l'abbé Germain Laplante sera tenu le dimanche 10 avril de 11 heures à 14 heures au Centre des loisirs de Saint-François. L'activité est organisée par la Fabrique de la paroisse Saint-François-de-Sales. Elle tient ainsi à souligner le dévouement de l'abbé Laplante qui a consacré 18 années de sa vie de prêtrise à la cure de la paroisse, soit de 1977 à 1995. Les cartes sont mises en vente dès maintenant et sont disponibles auprès des organismes de la paroisse. ☪

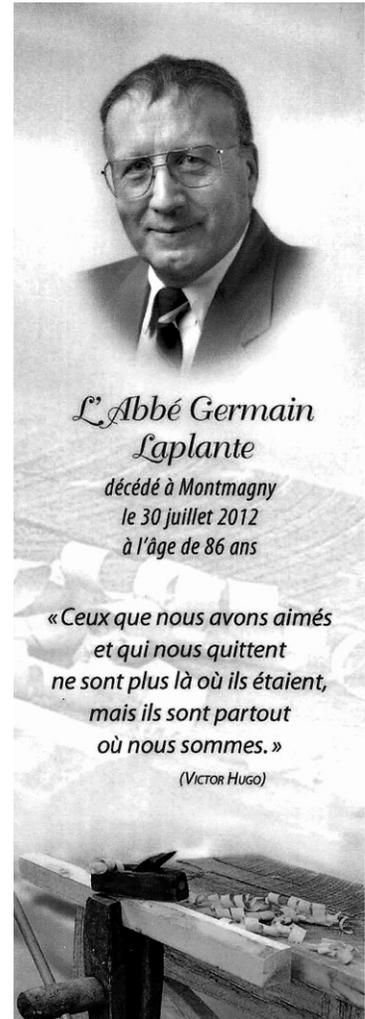


Photo gracieusetée du site Internet de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.  
www.patrimoinestfrancois.org



**La Coop**  
Rivière-du-Sud

Plus de 40 ans d'expérience dans le domaine des portes et fenêtres. M. Lucien Bélanger vous invite à venir le rencontrer à la succursale de St-François, pour recevoir ses conseils judicieux. Il peut également se déplacer chez vous pour prendre les mesures nécessaires. Veuillez lui téléphoner pour prendre rendez-vous.

Cell : (418) 580-3692

Courriel : lucien.belanger@lacooprds.ca



Soyez notre invité aux Grands Prix des journaux communautaires

## **L'Écho de Saint-François souhaite connaître votre Coup de cœur de février**

Dans le cadre des Grands Prix de la presse communautaire du Québec dont les lauréats seront dévoilés à Québec le samedi 23 avril 2016 lors d'un banquet, votre journal communautaire invite ses lecteurs à lui faire connaître quel est, selon vous, le meilleur texte de l'édition de février 2016, soit celle que vous avez entre les mains. Pour participer, rien de plus simple que de nous indiquer :

- 1- votre nom
- 2- votre adresse
- 3- votre numéro de téléphone
- 4- votre adresse courriel
- 5- le titre de l'article
- 6- le numéro de la page

Expliquez votre choix dans un bref texte d'un maximum de trois lignes.

Faites-nous parvenir votre participation en indi-

quant sur l'envoi: *Mon coup de cœur de février*, soit par la poste :

**L'Écho de Saint-François**  
**534, chemin Saint-François Ouest**  
**Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0**

soit en la déposant dans la boîte de L'Écho située dans le vestibule de la Maison de la paroisse,

**534, chemin Saint-François Ouest;**

soit par courriel à : [echosf@videotron.ca](mailto:echosf@videotron.ca)

Vous avez jusqu'au 29 février à minuit pour participer. Le gagnant sera sélectionné par tirage au sort parmi toutes les participations reçues. Le gagnant sera connu dans l'édition d'avril 2016.

Le prix n'est pas transférable et ne sera pas remplacé par un autre prix. Le prix consiste en une participation au banquet des Grands Prix de la presse communautaire et au transport aller-retour à Québec aux frais du journal.

Bonne chance à tous. ☺



[www.garant.com](http://www.garant.com)



On vous facilite la tâche<sup>MC</sup>

# Les membres Desjardins sont invités à bouger au Centre Gym santé

Une activité «Avantage membres Desjardins» a eu lieu au Centre Gym santé de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud, le 12 janvier. Une vingtaine de personnes ont profité de l'occasion pour s'initier au spinning, à la boxe, au Cardio Air Fit, au Red zone cross training ou pour essayer les équipements du Centre de conditionnement physique. Cette activité a été organisée dans le cadre du 10<sup>e</sup> anniversaire du Centre Gym santé qui a ouvert ses portes en janvier 2006.

Le conseil d'administration du centre profitait également de cette l'occasion pour remercier la Caisse de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer pour son aide financière. Celle-ci lui a permis, cette année, de réaliser un agrandissement et d'ajouter des équipements spécialisés afin de diversifier ses activités. Le Centre Gym santé a aussi pu compter sur l'aide du Pacte rural et sur l'appui de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dans ce projet.

Encore cet hiver, la population de Saint-François et des environs pourra profiter des services bonifiés du Centre Gym santé. En ce début d'année 2016, le centre compte 145 membres et près de 70 personnes sont inscrites à l'un des 4 cours disponibles au Centre Gym santé.

Pour obtenir plus d'information sur les services offerts, visitez le site de la municipalité de Saint-François ([www.stfrancois.ca](http://www.stfrancois.ca)) ou le Facebook du Gym (Gym sante Saint-Francois).

**Source : Marie-Claude Breton, administratrice  
Centre Gym santé**



Jérôme Boucher animant un cours de Red Zone Cross Training.



Mélissa Fournier animant un cours extérieur de Cardio Air Fit avec des participants.



Le conseil d'administration du Centre Gym Santé et le directeur général de la Caisse de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer, M. Christian Fournier. Dans l'ordre mesdames: Huguette Blais, Isabelle Bonneau et Marie-Claude Breton et Messieurs: Mario Marcoux et Dave Rémillard.



# La chronique du pompier Borne-Fontaine et citerne d'eau !

✍ par Jacques Théberge, directeur incendie  
Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

À Saint-François, nous avons 12 citernes d'eau construites en ciment à différentes places à l'extérieur du réseau d'aqueduc de la municipalité. Elles totalisent environ 30 000 gallons d'eau de réserve chacune. Elles sont toutes identifiées par une signalisation jaune et quelques-unes sont dotées d'un tuyau afin de rendre les opérations des pompiers plus efficaces et plus rapides lors des interventions. Quant aux autres citernes, elles devront être modifiées lorsque le temps le permettra.



Votre service incendie veut remercier et féliciter ceux qui font le déneigement des citernes et des bornes-fontaines bénévolement sur leur propriété tant à Saint-François qu'à Saint-Pierre. Vous contribuez à votre sécurité et à celle de vos voisins et vous aidez aux gens de la municipalité à faire un travail très efficace. Si lors d'une intervention nous sommes obligés à la suite de tempêtes de dégager la citerne ou la borne-fontaine pour y avoir accès, il y aura sans doute des délais d'intervention.

Comme le règlement municipal le mentionne, il ne devrait pas avoir en tout temps des obstacles à moins d'un mètre d'une citerne et d'une borne-fontaine qui pourraient nuire à l'intervention des pompiers.

Aidez-nous à vous aider pour votre sécurité! 🚒

à un poil près

Tonte et toilettage  
253, chemin St-François Est  
St-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(418) 259-2732

Les « chatmedis »  
avant-midis

Nos samedis avant-midis,  
sont maintenant exclusivement  
réservés à la tonte des chats.

Sur réservation



FERME HORTICOLE  
**Lajoie**

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0  
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie, c'est aussi des  
Paysagistes  
www.lajoiepaysagistes.com

Recyclage de voiture

**ARGO**

**GARAGE SAMSON**

418 248-1422  
ggbsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord  
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 4B0

Auto PLACE  
MAINTIEN REGULAR

**PHILIAS BLAIS & FILS INC.**  
RÉQ: 8264-0913-12

Excavation  
Terrassement  
Déneigement  
Transport  
Épandage  
Démolition  
Caméra pour drain de fondation

**Ecoflo**  
Installation septique  
ADVANCED ENVIROSEPTIC  
Préserver l'équilibre de la nature.

Récupération  
**JB**

10 15 20

Location de mini-conteneurs  
10, 15 et 20 verges

Jacques Blais, propriétaire  
T 418.259.7841

218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0

ph.blais@globetrotter.net  
www.recuperationjb.com

*Bernard Généreux et les élus municipaux*

## La couverture sans fil, la rareté de la main-d'œuvre et le transport du pétrole sont au cœur des préoccupations

Pour souligner son arrivée en poste et présenter son approche collaborative, le député fédéral de la circonscription de Montmagny-l'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup Bernard Généreux a organisé une rencontre le 20 janvier au Centre Bombardier de La Pocatière. Plus de soixante-dix élus, préfets et représentants municipaux de la circonscription ainsi que les attachés politiques du député ministre Jean D'Amour et du député Norbert Morin y ont pris part.

«Je me réjouis du taux de participation des représentants des citoyens à cette activité et de l'adhésion de ceux-ci aux idées proposées», a lancé Bernard Généreux. D'emblée, la problématique de la couverture déficiente de la téléphonie sans fil sur le territoire de la circonscription a été abordée et une résolution a été présentée. Cette prise de position fait suite à un important travail de conscientisation mené par un comité de citoyens de l'Islet. Il a été proposé que l'ensemble des municipalités adopte la résolution et la signe chacune solidairement. Le dossier de la couverture téléphonique sans fil sera ensuite porté par le député au CRTC, à Industrie Canada et à l'Association canadienne des télécommunications sans fil.

Par la suite, un consultant a fait l'état des problématiques de démographie et d'emploi qui touchent les quatre MRC de la circonscription. En s'appuyant sur les données recueillies démontrant la rareté de la main-d'œuvre, le député souhaite la formation d'un comité inter-MRC regroupant des représentants municipaux, des intervenants des ministères impliqués à l'emploi de la province de Québec ainsi que des dirigeants de petites, moyennes et grandes entreprises du territoire. Ultiment, une première mission commerciale pourrait être réalisée dès l'automne à Montréal, pour recruter des travailleurs qualifiés et de jeunes familles.



Plus de soixante-dix élus, préfets et représentants municipaux de la circonscription ainsi que les attachés politiques du député ministre Jean D'Amour et du député Norbert Morin ont pris part à cette rencontre de travail organisée par le député fédéral Bernard Généreux.

Le transport de marchandises par train et celui des produits pétroliers par voie ferrée et oléoduc ont aussi été à l'ordre du jour. Sachant qu'il s'agit d'un enjeu important abordé par l'ensemble des élus; le député tient à établir un courroie de transmission efficace pour répondre adéquatement aux préoccupations des citoyens, diffuser une information claire et s'assurer que les demandes relatives à la sécurité et à la réglementation soient strictement respectées.

De nombreux services méconnus des citoyens et des organismes sans but lucratif du territoire sont dispensés par le député et son équipe dans ses bureaux de Montmagny et de Rivière-du-Loup. Les premiers magistrats présents à la rencontre en ont appris davantage sur les subventions offertes, les divers programmes fédéraux disponibles ainsi que le calendrier des dates de dépôt des demandes.

« Cette rencontre, sous le signe de la synergie, n'est que le premier pas. Elle démontre ma volonté de faire naître un esprit collaboratif à travers la circonscription pour favoriser l'émergence de solutions d'ordre régional. », a conclu Bernard Généreux. ☉

**Source : Annie Francoeur, directrice régionale  
Bureau du député Bernard Généreux**

## Est retourné vers le Père...

**Monsieur Egide Dumas** décédé le 29 décembre 2015 à la résidence Habitation Mgr Deschênes à l'âge de 95 ans. Il demeurait à Montmagny, autrefois de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il était le fils de monsieur Joseph Dumas et de feu dame Octavie Delagrave. Il était le frère de: feu Roland (feu Jeanne Pageau), feu Lucia (feu Hercule Nicole), feu Père René, feu Louise, feu Henri (Marie-Berthe Blais), feu Edmour (feu Jeanette Montminy), Raymond (feu Bélangère Tremblay), feu Thérèse (feu Maurice Samson), feu Marcellin. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le 9 janvier 2016 en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. ☪



## Dîner de la Saint-Valentin

Le club FADOQ convie ses membres à un dîner de la Saint-Valentin le mercredi 17 février à 11 heures au restaurant l'Arrêt Stop. Les réservations doivent se faire avant le 15 février en composant l'un des numéros suivants : 418-259-7866 ou 418-259-2023. Belle Saint-Valentin à tous nos membres. ☪

**Source : Lorraine Lamonde Club FADOQ Saint-François**

## Déjeuner-conférence

## L'amour dans le temps

Dans le cadre de ses déjeuners-conférence, l'AQDR Montmagny-L'Islet vous invite à venir entendre Mélanie Lord. En ce mois des cœurs, elle vous entretiendra de l'amour dans le temps... L'événement se déroulera le mardi 9 février de 9 h à 11 h au restaurant Normandin à Montmagny. Pour information : 418-247-0033. Bienvenue à tous. ☪

**Source : Mélanie Lord, coordonnatrice  
AQDR Montmagny-L'Islet**

*Lucie Lachance*

**NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE**

88, chemin des Prairies Ouest  
St-François-de-la-Rivière-du-Sud  
G0R 3A0

**Téléphone : 418 259-1300**  
Télec. : 418 259-2101  
Llachance@notarius.net



Jean Normand  
Vice-président  
T.D.L.



Pierre Normand  
Président  
T.D.L.

**La Maison Funéraire**  
*Laurent Normand*

*En toute confiance*

Salon funéraire: 1, 1<sup>re</sup> rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

**Monyvill enr.**

R.B.Q.: 8343-3219-14

**Yvon Montminy, propriétaire**

Excavation • Terrassement  
Service de Pelle & Multi Terrain  
Marteau hydraulique  
Installations Septiques  
Séchoir à bois • Bois de rénovation  
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035  
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0



**Demandez  
une soumission**

Montmagny  
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile  
**418 248-7940**  
— 1 888 265-7940 —



**PROMUTUEL**  
ASSURANCE

DEPUIS 1852 | PROMUTUELAASSURANCE.CA

# Le député Morin fait connaître ses priorités

Le député de Côte-du-Sud, Norbert Morin, dévoilait le 21 janvier à la presse régionale ses priorités pour l'année 2016.

## Un an après le retour au gouvernement

«Nous sommes maintenant au premier tour de roue complet après le dernier changement de gouvernement. Bien que 2014 ait été une année un peu au ralenti, principalement causé par une élection générale, maintenant le gouvernement du Québec a bien implanté ses priorités. L'ensemble des efforts ont mené au redressement des finances publiques

et nous entrons maintenant dans une nouvelle phase de projets.», de mentionner le député Morin.

## Les dépôts de projets à suivre

- Programme d'infrastructures sportives et récréatives qui est de retour;
- Stratégie maritime du Québec;
- PIQM et PIQM-MADA.

## Les priorités pour Côte-du-Sud

- Imagerie par résonance magnétique à l'Hôtel-Dieu-de-Montmagny, promis par le premier ministre du Québec lors de la campagne du printemps 2014 à La Pocatière;
- Projet de nouvelle gouvernance à l'ITA de La Pocatière;
- Station de plein air de Saint-Pacôme;
- Relève agricole avec la sortie du

rapport Pronovost;

- Projets d'infrastructures routières ainsi que les projets d'eaux usées et dégouts.

«C'est d'un bon œil que j'entrevois l'année 2016. Nous avons beaucoup de pain sur la planche et comme toujours, je suis très positif. Mon objectif est simple, faire plus pour Côte-du-Sud. Chaque jour, c'est ensemble que nous allons développer le comté. Sans les efforts de chacun des intervenants, il est impensable de réaliser de grandes choses. C'est pour ça que je m'efforce d'être le plus près des gens possible. Être à leur écoute porte ses fruits et nous permet d'avancer un peu plus dans la réalisation de projets porteurs pour nos communautés», a déclaré Norbert Morin. ☉

Source : Amélie Ringuet, attachée politique  
Bureau du député Norbert Morin

## LAURENCE HALLÉ TA

### IMPÔT 2015

*Je serai à la Maison de la Paroisse tous les mardis et jeudis soirs de 18h à 21h en mars et avril.*

*En février, sur rendez-vous seulement aux numéros suivants:*

Tél.: 418-998-1098  
418-469-3907

## MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789  
Ligne directe: 1 800 463-8744

*Nous avons  
ce qu'il vous faut...  
une équipe !*

Consultez nos chroniques sur notre site web  
[avocats-montmagny.com](http://avocats-montmagny.com)

**LEMIEUX PARENT THÉBERGE**  
— AVOCATS S.N. —

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Lemieux Me T. Blais Me Boilard Me Bouffard Me Paradis Me Labrie Me Théberge

Guides des représentants des ventes  
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen  
5355, boul. Rive-Sud  
Lévis, QC G6V 4Z3  
418-833-2133  
418-833-6658  
jacquesvw@qc.aira.com

418-291-0056

Transport Adapté  
« Vieux Quai »

C'est pour vous, pensez-y!  
**418 • 291 • 0056**

**Lalimec**  
USINAGE  
SOUDURE

**Alain Laliberté**  
Tél. : 418 884-3407  
Télé. : 418 884-2404  
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

**Jean Morin**

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

Courriel: [ms2controlemont@globetrotter.net](mailto:ms2controlemont@globetrotter.net)

171, 4<sup>e</sup> rue  
Montmagny (Québec)  
G5V 3L6  
Tél.: (418) 248-0444  
Fax: (418) 248-0395

**SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS**

**SERVICES FINANCIERS FONTAINE PICARD INC.**  
Cabinet en services financiers

74, rue St-Jean-Baptiste Est, Bur. 1  
Montmagny (Québec)  
G5V 1K1  
T 418 248-2404  
info@fontainepicard.ca

68, rue St-Robert  
Lévis (Québec)  
G6W 3B6  
T 418 741-1113  
F 418 835-9472

Placements garantis | Fonds distincts  
Assurance vie | Salaire | Maladies graves  
Assurances collectives | Rentes collectives

[www.fontainepicard.ca](http://www.fontainepicard.ca)

**Restaurant L'ARRÊT-STOP**

**UN RESTO**  
Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

**L'ARRÊT-STOP, c'est**

RÉSERVEZ TÔT NOTRE SALLE  
POUR LES FÊTES

**UN DÉPANNEUR**  
OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

**OUVERT TOUTS LES JOURS DE 6H À 23 H**  
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

Tél. Dép.: 418-259-7515

# Ange Gardien: un service gratuit et confidentiel

L'Ange Gardien est un nouveau service qui a vu le jour dans la région de Montmagny-l'Islet au cours de 2015. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie et de favoriser un meilleur soutien à domicile des aînés.

Le projet Ange Gardien consiste en des visites à domicile faites aux aînés du territoire de Montmagny-l'Islet. Le travailleur de proximité propose une écoute, une présence, une approche personnalisée afin de les informer, les soutenir et les référer aux bonnes ressources de leur

communauté. L'objectif principal est de permettre aux aînés de notre région de demeurer à domicile plus longtemps!



L'Ange Gardien repèrera et informera les personnes principalement de 65 ans et plus sur le plan de la santé, des services d'aide à domicile et de leur sécurité. Il accompagnera les gens vers les ressources et les services de leur communauté, souvent méconnus, tout en les incitant à jouer un rôle actif dans l'amélioration de leurs conditions de vie.

La participation sociale des aînés au sein de leur communauté, on le sait, est l'une des conditions essentielles pour briser l'isolement. Le service est gratuit et confidentiel.

Pour information: 418 248-7242, poste 105 ou sans frais au 1 855 248-2322. ☎

- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440  
télé. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général  
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

Pour me rendre au travail ou à l'école...

*J'ai mon chauffeur!*



**418 248-0445**  
[www.tcamontmagny.ca](http://www.tcamontmagny.ca)

# Rêve ta région idéale fait des heureux !

L'automne dernier, la Table Jeunes de la MRC de Montmagny lançait une vaste consultation publique ayant pour thème « Rêve ta région idéale » afin de mieux connaître le degré d'appréciation des 12-35 ans envers les services, les activités et les loisirs offerts sur le territoire. Pas moins de 1 157 personnes demeurant dans la région et 96 l'ayant quittée ont indiqué ce qu'ils aimaient de leur milieu de vie et ce qu'ils souhaitaient améliorer par l'entremise d'un sondage. Même si les résultats obtenus ne seront présentés qu'en mars prochain, on peut d'ores et déjà annoncer les heureux gagnants des prix de participation tirés le 15 décembre dernier.

## Deux gagnants à Saint-François

**Audrey-Anne Blais** de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a gagné deux nuitées dans un refuge du Parc des Appalaches d'une valeur de 160 \$. Pour sa part, **Vincent Rémillard** de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a remporté un chèque-cadeau de 25 \$ des Arts de la scène de Montmagny.

## Voici les autres gagnants

- David Samson de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud a remporté un panier de produits du terroir d'une valeur de 150 \$
- Xanthin Vidal de Saint-Just-de-Bretenières a mis la main sur deux nuitées en tente prêt-à-camper au Centre de plein air Sainte-Apolline-de-Patton d'une valeur de 150 \$
- Maryanne Bouffard de Montmagny a gagné une excursion pour 2 personnes à la Grosse-Île avec les Croisières Lachance d'une valeur de 100 \$
- Kellie Bélanger de Montmagny a obtenu deux accès aux bains scandinaves à Appalaches Lodge Spa d'une valeur de 70 \$
- Lori Desjardins de Montmagny a gagné un chèque-cadeau de 25 \$ des Arts de la scène de Montmagny.

Rappelons que cette consultation, qui a été financée par le Pacte rural de la MRC de Montmagny, visait évidemment à mieux comprendre les besoins de ces citoyens, mais également à aider les élus municipaux à prioriser les actions à mener pour favoriser le maintien des jeunes en région ou leur retour après leurs études. Nuls doutes que les réponses obtenues contribueront à atteindre la cible 15/30 du Plan d'action local pour le développement de l'économie et de l'emploi (PALÉE), c'est-à-dire compter 30 000 résidents sur le territoire de la MRC

de Montmagny d'ici 15 ans (2029), soit 15 000 dans la ville de Montmagny et 15 000 dans les 13 autres municipalités.

Pour en savoir plus sur la mission, les objectifs, les services et les activités de la Table Jeunes de la MRC de Montmagny, il suffit de visiter le [tablejeunesmrcmontmagny.com](http://tablejeunesmrcmontmagny.com).

Source: Vanessa Lachance,  
agente de mobilisation à la participation citoyenne



**Autobus  
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-7140  
[autobuslsbc@videotron.ca](mailto:autobuslsbc@videotron.ca)



**EMBALLAGES  
LM  
PACKAGING**

Emballages de protection spécialisés  
Produits de carton ondulé  
Petites et grandes quantités

[WWW.EMBALLAGESLM.COM](http://WWW.EMBALLAGESLM.COM)

25, rue de l'Étang  
Saint-François, Québec  
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710  
F • 1 866 259-0909  
[service@emballageslm.com](mailto:service@emballageslm.com)

## LANCEMENT DU PROGRAMME RÉNORÉGION

La Société d'habitation du Québec (SHQ) annonce le lancement du programme RénoRégion. Ce programme, doté d'une enveloppe de 10 millions de dollars, accorde une aide financière aux **propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural** et qui doivent effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeures que présente leur résidence.

Pour être admissible, le logement devra nécessiter des **travaux d'au moins 2 000 \$** touchant la structure, la plomberie, le chauffage, l'électricité, les murs extérieurs, la toiture ou les ouvertures.

### **CETTE SUBVENTION PEUT ATTEINDRE, SELON VOS REVENUS, 20 À 95% DU COÛT RECONNU POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX ADMISSIBLES, SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 12 000\$.**

La Société d'habitation du Québec (SHQ) assume les coûts du programme RénoRégion. La Société canadienne d'hypothèques et de logement peut également y contribuer. La SHQ l'administre et en confie l'application à l'échelle locale aux municipalités régionales de comté (MRC) et à certaines municipalités.

### **AUTRES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :**

- Le logement doit être occupé à titre de résidence principale par le propriétaire qui fait la demande d'aide financière. Précisons que :
  - le bâtiment doit posséder au plus deux logements, dont celui du propriétaire-occupant;
  - la partie résidentielle d'un bâtiment à vocation mixte (ex. : commerce au rez-de-chaussée et logement à l'étage) est admissible si elle répond aux autres conditions du programme.
- La valeur de la résidence, excluant la valeur du terrain, ne doit pas dépasser la valeur maximale de 100 000 \$.
- Le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié des programmes RénoVillage au cours des dix années précédant sa demande, ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.
- Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la **Régie du bâtiment du Québec (RBQ)** et doivent débuter après avoir obtenu l'approbation de la municipalité ou de la MRC et doivent être terminés dans les six mois suivant la date de leur autorisation.

### **ÉTAPES À SUIVRE**

1. Vous devez d'abord communiquer avec votre municipalité, selon le cas. On déterminera si votre demande est admissible au programme et on vous indiquera, le cas échéant, les documents que vous devez fournir pour constituer votre dossier.
2. Par la suite, un inspecteur accrédité ira visiter le bâtiment pour dresser la liste des travaux admissibles qui seront consignés dans un devis.
3. Sur la base de ce devis, vous devrez obtenir une ou des soumissions d'entrepreneurs possédant une licence appropriée de la RBQ et transmettre à votre municipalité ou à votre MRC la soumission de l'entrepreneur qui exécutera les travaux.
4. La municipalité ou la MRC complétera votre dossier et, si tout est conforme, vous fera parvenir un certificat d'admissibilité indiquant le montant auquel vous aurez droit à la fin des travaux si toutes les conditions du programme sont respectées. Ce document autorisera également le propriétaire à commencer les travaux.
5. Lorsque les travaux seront terminés, l'inspecteur accrédité ira vérifier s'ils ont été réalisés conformément au devis et fera rapport à la municipalité ou à la MRC. Sur approbation de celle-ci, la somme à laquelle vous avez droit vous sera versée.

## **Un site Internet indispensable pour l'implication sociale des jeunes!**

Le site Internet [tablejeunesmrcmontmagny.com](http://tablejeunesmrcmontmagny.com), en ligne depuis près de 3 ans, s'est refait une beauté! En plus d'y trouver des activités à faire dans notre région, vous pouvez y consulter des occasions d'implication sociale. Ajoutez à tout cela, différents liens et vidéos d'entreprises qui pourraient vous être utiles ainsi que des renseignements sur la Table Jeunes. Visiter le site, c'est l'adopter!

De plus, nous vous incitons à vous procurer le Carnet Découvertes, destiné spécialement aux jeunes de 16 à 35 ans, qui présente près de 100 entreprises locales et des jeunes qui y travaillent. À l'intérieur du carnet, découvrez des rabais chez certains marchands!

Pour publication sur le site ou pour demander votre Carnet Découvertes, écrivez à [ampc@cjmontmagny.com](mailto:ampc@cjmontmagny.com) ou téléphonez au 418 248-3522.

Le site Internet de la Table des jeunes de la MRC de Montmagny est à l'adresse suivante: [www.tablejeunesmrcmontmagny.com](http://www.tablejeunesmrcmontmagny.com).

**Source : Vanessa Lachance, agente de mobilisation à la participation citoyenne**

# La belle fête de l'Épiphanie pour les jeunes

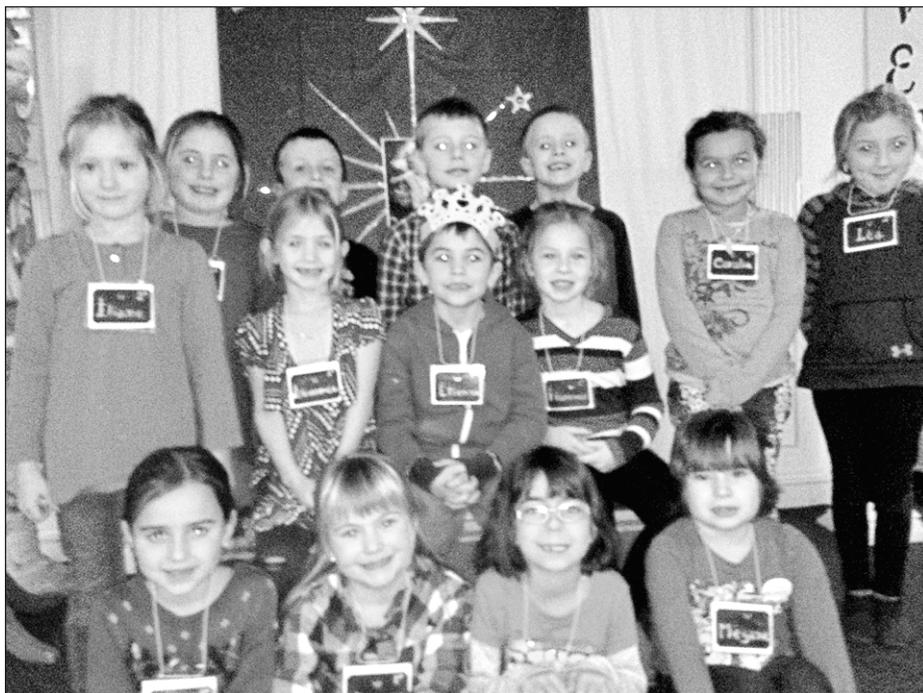
Avec les 1<sup>res</sup> et 2<sup>es</sup> années, les mamans bénévoles de la formation chrétienne ont fêté la belle fête de l'Épiphanie. Après la dégustation de la galette des Rois, nous avons eu le plaisir d'avoir un roi et une reine. Sauf dans le groupe de la 1<sup>re</sup> année, car la nouille croustillante mise à l'intérieur a été dévorée tout rond; il n'y eut qu'un roi.

Épiphanie qui signifie: Dieu se manifeste à l'homme. Ici, c'est une superbe étoile qui se déplace pour indiquer l'endroit où se trouve Jésus. Ces rois venus de l'Orient et de l'Occident, ces chercheurs de Dieu, nous montrent que Dieu ne vient pas sauver seulement les Juifs, mais qu'Il est venu et vient pour tous. À la vue de cet enfant, les trois rois se prosternent. Ils reconnaissent dans ce tout petit, né dans une grande pauvreté, le Dieu Tout-Puissant en Lui offrant de l'encens. Ils Lui offrent aussi de l'or, car Ils le reconnaissent comme le Roi tant attendu dans les Écritures. Puis, ils lui offrent de la Myrrhe, puisque ce Fils de Dieu est un être humain, mortel (La myrrhe servait à embaumer les morts.)

Ils sont repartis en emportant dans leur cœur la joie de cette rencontre. Et pour nous? Quand est-ce que Dieu manifeste sa présence? Allez voir sur YouTube, en PPS, les 7 merveilles du monde; les réponses venant d'un enfant. Aussi Dieu se manifeste à chaque fois que j'ouvre mon cœur et mes mains pour aider les autres.

Passez une belle année 2016! ☺

**Viviane Gonneville, catéchète  
Formation Vie Chrétienne**



Les 1<sup>res</sup> année.



Les 2<sup>es</sup> année.

Les immigrants francophones sont dans la mire

## Les entreprises de Montmagny-L'Islet poursuivent leur offensive de recrutement à Montréal

Forts des résultats obtenus lors de la mission de recrutement menée en novembre au Nouveau-Brunswick, les représentants de 16 entreprises de Montmagny-L'Islet se rendront à Montréal le 27 janvier pour tenter de recruter des candidats qualifiés et compétents afin de combler les différents postes offerts au sein de leur entreprise. Cette fois-ci, la démarche vise principalement l'embauche d'immigrants vivant à Montréal et intéressés à travailler et à s'établir en région. En très grande majorité francophones, ces immigrants sont hautement scolarisés et diplômés dans divers domaines répondants aux besoins de nos entreprises régionales.

Pour ce faire, le CLD de la MRC de Montmagny travaille en étroite collaboration avec le Réseau des organismes de régionalisation de l'immigration (RORIQ) afin de bénéficier de leur support et de leur l'expertise. « La mission du RORIQ est de favoriser l'installation et la vie des personnes immigrantes dans les régions du Québec. Un grand nombre d'entre elles s'établissent à Montréal simplement parce qu'elles ignorent que les régions du Québec regorgent de nombreuses opportunités et qu'elles sont propices à leur intégration. Le RORIQ et ses 22 organismes membres effectuent donc des maillages entre les travailleurs et les entreprises, en plus de soutenir leur intégration dans leur nouveau milieu de vie », explique la coordonnatrice du service affaires et commissaire industriel du CLD de la MRC de Montmagny, Mme Martine Leullier. À l'heure où plusieurs régions sont aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre, le vieillissement de la population et l'exode des jeunes, la régionalisation de



l'immigration contribue concrètement à la vitalité des territoires du Québec

Déjà, plus d'une soixantaine de personnes ont confirmé leur intérêt à venir rencontrer les employeurs de Montmagny-L'Islet lors de cette mission de recrutement. Environ deux semaines plus tard, soit le 11 février, les candidats retenus viendront rencontrer leurs futurs employeurs potentiels, visiter les entreprises et faire un tour guidé de la région.

Rappelons que la première mission de recrutement réalisée par la délégation de Montmagny-L'Islet en novembre dernier à Edmundston au Nouveau-Brunswick a eu des retombées positives pour les entreprises manufacturières de la région puisque plus de 118 CV ont été reçus et que quelques postes ont déjà été comblés. ☺

Source: Marie-Claude Montminy, conseillère en communication  
Communications régionales Montmagny



Chez Fréchette Ford, nous honorons vos

- **garantie**
- **garantie prolongée**
- **programme d'entretien prépayé**

... **peu importe où**  
vous avez acheté  
votre véhicule Ford!

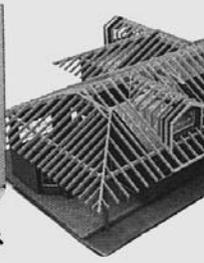
**FRÉCHETTE**



195, boulevard Taché Ouest, Montmagny  
418 248-2900 • [www.frechetford.com](http://www.frechetford.com)

**Construction  
A.B.S.D.A.**

PARTENAIRE DE VOTRE PROJET



TÉL. : 418

BOÎTE VOCALE ET CELL.: 418

ANDRÉ BLAIS ET SOLANGE DRAPEAU PROP.



R.B.Q.: 2314-4926-84

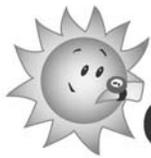
**Forage J. & R.  
Cloutier inc.**

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: [cloujoc@globetrotter.net](mailto:cloujoc@globetrotter.net)



**Rénovation à faire ?**

**GHISLAIN  
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

**418 234-1360**

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Un maîtres électriciens  
**garanti** son travail.

) 418-248-5622  
☎ 418-248-7071

**GFL**

GARAGE 174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5  
**FERNAND LANGLOIS  
ET FILS**

- ◆ Pare-brise
- ◆ Expert collision automobile
- ◆ Débosselage • Peinture



**GARANTIE NATIONALE**



**Produits Métalliques Roy  
inc.**

52, boul. Morigeau  
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711

FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

**SOYEZ RECONNUS  
PAR VOTRE CLIENTÈLE  
GRÂCE À UNE IMAGE  
CORPORATIVE  
RECHERCHÉE**

La **force** d'une équipe



**CREDO**

création • impression • affichage  
1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 2Y8

CONCEPTION  
WEB  
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE  
AFFICHAGE GRAND FORMAT  
IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE  
KIOSQUE

visitez notre site web  
[www.impressionscredo.ca](http://www.impressionscredo.ca)  
pour en savoir plus sur nos services





## La générosité des pompiers, le bonheur des élèves de la maternelle

Le 17 décembre dernier, les élèves de la maternelle ont reçu la belle visite des pompiers et des premiers répondants de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud et de Saint-Pierre. C'est toujours un grand plaisir de les accueillir en classe. Des consignes de sécurité, des chants de Noël et des rires étaient au menu. Un magnifique cadeau a été remis à chaque enfant: un jeu Trouble. Les amis de la maternelle de l'École La Francolière remercient les pompiers de leur grande générosité. ☺



**COOPÉRATIVE**  
DE SERVICES À DOMICILE  
DE LA MRC DE MONTMAGNY

La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est une entreprise à dimension humaine offrant des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie, d'accompagnement, de répit et de soins d'hygiène à toute la population de la MRC de Montmagny.

Nous sommes présentement à la recherche de personnes intéressées au poste de:

### Intervenant(e) à domicile

**Bienvenue aux jeunes retraité(e)s!**

L'intervenant(e) à domicile dispense des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie et d'accompagnement.

**QUALITÉS RECHERCHÉES:**

- Discret, autonome, dynamique, bon jugement et une attitude positive.

**EXIGENCES REQUISES:**

- Les candidats doivent posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une bonne forme physique et aimer faire de l'entretien ménager.

**Veillez nous faire parvenir votre candidature dès maintenant**

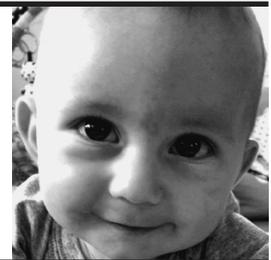
Par courriel: [adjointe@coopsd.com](mailto:adjointe@coopsd.com), par télécopieur au 418 248-4262

par la poste ou en personne

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny  
7, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6

### Bienvenue à Jacob

Il est né le 25 avril 2015, fils de Katherine Tanguay et Yanick Thibault. Baptisé le 8 novembre 2015 en l'église de Saint-François. Marraine: Karen Tanguay. ☺



### Bienvenue à Sophie

Elle est née le 9 juin 2015, fille de Valérie Leblanc et Yvan Théberge. Baptisée le 8 novembre 2015 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Jean-Philippe Dionne et Marie-Ève Girard Potvin. ☺



**SAQ**  
AGENCE

**Servi** *express*

ZONE BONBONS



**BIÈRES ARTISANALES**

CORSAIRE MICROBRASSERIE

ARCHIBALD

LES 2 FRÈRES

UNIBROUE



**ESSENCE  
DIESEL D'HIVER**

**OUVERT TOUS LES JOURS  
dès 6 heures**

**Mireille et Luc  
pour vous servir**

**418-259-1234**

335, ch. St-François Ouest, Saint-François



FÉVRIER 2016

POUR TOUTE INFORMATION : VÉRONIQUE NOEL 418-259-7228 #202

loisirst-frs@videotron.ca    www.stfrancois.ca    Facebook : Municipalité de Saint-François

**AU CENTRE VIDÉOTRON**

**VOYAGE ORGANISÉ AUX REMPARTS**

Date : 11 Mars    Contre : Gatineau

Départ : 17 h 30 des Loisirs

Retour : 23 h 00

Enfants : 17\$    Étudiants : 19\$

Adultes : 25\$    Seniors : 23\$

Inclus : Transport en autobus + billet

Réservez votre place avant le 1 mars



**SOIRÉE DE DÉGUSTATION - 5 FÉVRIER - 30\$**



Une présentation du Restaurant La Couvée

*Une soirée de...*  
**DÉGUSTATION / FORMATION 5 FÉVRIER 2016**  
*1 à 2 bouchées / recette, 4 accords mets et vins et 4 recettes*  
*À rapporter à la maison*

ENTRÉE ARRIÈRE DU CENTRE DES LOISIRS (SECTION BAR) DÈS 19 H 30

#

30\$

I  
N  
F  
O  
-  
L  
O  
I  
S  
I  
R

LES  
**LOISIRS**  
ST-FRANCOIS

**SOUPER-SOIRÉE CABANE À SUCRE : 19 MARS 2016**

Billets en vente au bureau municipal et auprès des membres du comité des loisirs : Jean-Pierre Laflamme, Mélanie Gendron, Fernand Bélanger, Isabelle Collin, Annie Pelletier

**20\$ / carte inclus :**

repas chaud + soirée en musique avec la famille Laflamme





# DISCO DES JEUNES

Où : Sous-sol du Centre,

567, Ch. Saint-François Ouest

7 à 12 ans

12 février de 19 h 30 à 22 h 30

- *Entrée gratuite*
- *iPod Battle*
- *Animation*
- *Punch et Popcorn*

Parlez-en à vos amis

Venez en grand nombre,  
c'est pour **VOUS!**



**BINGO RICHELIEU AU PROFIT**

**DU LOCAL DES JEUNES LE**

**21 FÉVRIER 2016**

Venez jouer en gang au centre des loisirs d è s 18h ou dans le confort de votre maison **Procurez-vous vos cartes**

**au bureau municipal ou à la**

**Boucherie Richard Morin**

**6\$ / 6 cartes**



Souper- soirée dansante , 7 février 2016

Danse en ligne et danse sociale avec

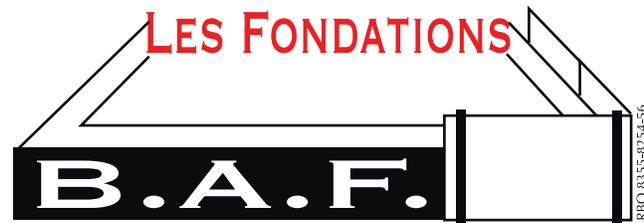
*Aline Talbot et son orchestre*

Pour information :

Mme Berthe Guimont : 418-259-2294

M. Joseph Aimé Blais : 418-259-7866





Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: 418-259-2709

Télec.: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

**GARAGESERVICES**  
**Mario Tech Inc**  
 MARIO THÉBERGE  
 propriétaire  
 2, boul. Taché Ouest  
 Montmagny (Québec)  
 G5V 3A1  
 418 248-1800

Spécialité **VOLKS**  
 Mécanique générale

**Service de réparation JP**

**Jean Proulx**

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud  
 St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
 G0R 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186  
 Cell. : 418 291-1159

153, boul. Blais Est (route 132)  
 Berthier-sur-Mer  
 418-259-7102  
[www.massotherapiechantal.com](http://www.massotherapiechantal.com)

**Clinique de soins musculaires**

Pour soulager les douleurs musculaires et articulaires.

Mal de dos, nerf sciatique, migraine, tendinite, arthrite, stress etc.

**Weed Man**  
 ENTRETIEN DE PELOUSES  
 ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest  
 Montmagny (Québec) G5V 3R8  
 Tél. : 418 248-7970  
 Sans frais : 1 800 463-4877

[www.weedmanquebec.com](http://www.weedmanquebec.com)

**INNOVATOIT**  
 UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

- ESTIMATION GRATUITE
- 15 ANS D'EXPÉRIENCE
- INSTALLATION DE BARDEAUX D'ASPHALTE ET MEMBRANE ÉLASTOMÈRE

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

**418.554.4352 24/7**

[WWW.INNOVATOIT.COM](http://WWW.INNOVATOIT.COM)



## Je pratique l'ouverture d'esprit

On entend beaucoup parler de gens qui ont frôlé la mort à la suite d'une crise cardiaque ou d'un accident. Une fois hors de danger, la plupart de ces individus ont changé radicalement leur manière de vivre. Selon eux, il n'existe que deux choses qu'on apporte avec soi dans l'au-delà: l'amour et la connaissance. Ainsi, un homme d'affaires colérique est devenu calme et patient après une tragédie. Un autre qui n'avait jamais ouvert un livre s'est mis à s'intéresser à des sujets qui, auparavant, le laissaient indifférent. Si nous n'avons pas vécu nous-mêmes une pareille expérience, il peut être difficile d'y accorder foi. Mais n'est-il pas intéressant de songer que certaines personnes reprennent leur place sur Terre munies d'un message d'amour et d'ouverture d'esprit? ☺

Jean Gendron

## Sudoku

1		7		6				
		3						8
					5		4	
	8				4			3
2		6		1		7		4
7			2				9	
	2		9					
6						1		
				7		3		5

Moyen

Sudoku

7	1	2	3	4	6	5	8	9
6	3	9	1	8	5	7	4	2
4	8	5	2	9	7	6	1	3
9	2	8	5	7	1	3	6	4
5	6	1	4	3	2	9	7	8
3	4	7	9	6	8	2	5	1
2	7	6	8	1	9	4	3	5
8	9	3	6	5	4	1	2	7
1	5	4	7	2	3	8	9	6

Solution\_janvier 16

### Thème : Les anges

7 lettres cachées

E	R	E	T	S	Y	M	X	U	O	D	E	L	P	A
N	N	U	N	E	I	D	R	A	G	T	E	A	R	F
S	O	I	E	S	E	E	D	I	H	A	R	C	E	F
U	E	I	H	T	C	U	P	E	H	F	H	M	R	E
R	U	L	G	P	C	I	R	P	A	A	R	L	I	C
N	Q	E	D	I	A	E	A	I	N	E	A	E	A	T
A	I	H	O	N	L	R	T	G	T	R	L	I	L	I
T	H	C	I	E	L	E	E	O	T	R	A	R	E	O
U	T	I	R	P	S	E	R	S	R	U	T	B	T	N
R	Y	M	E	S	I	D	A	R	A	P	I	A	U	E
E	M	R	N	I	B	U	R	E	H	C	V	G	T	C
L	T	S	P	I	R	I	T	U	E	L	B	I	B	N
E	X	P	R	E	S	S	I	O	N	A	R	U	A	A
E	U	Q	I	L	O	B	M	Y	S	E	L	I	A	H
E	C	N	A	Y	O	R	C	E	T	S	E	L	E	C

### Solution janvier

Conte

**A**  
Affection  
Ailes  
Archange  
Astral  
Aura

**B**  
Bible

**C**  
Céleste  
Chance  
Chérubin  
Ciel  
Croyance

**D**  
Doux

**E**  
Esprit  
Éthéré  
Être  
Expression

**G**  
Gabriel  
Gardien

**I**  
Idées

**M**  
Michel  
Mystère  
Mythique

**P**  
Paradis

Parfait  
Protecteur  
Pur

**R**  
Raphaël  
Religion

**S**  
Séraphin  
Spirituel  
Surnaturel  
Symbolique

**T**  
Terme  
Tutélaire

**V**  
Vital



cho  
de Saint-François

Février 2016

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1 Réunion du conseil Semaine du développement international	2	3	4	5 Soirée dégustation Bac bleu 	6 Récitation du chapelet Chapelle des Prairies 19 h
7	8	9 Réunion des Fermières 13h30 Saint-Valentin	10	11	12 	13
14 Semaine de la relève coopérative 	15 Tombée du journal 	16	17 FADOQ Saint-François Dîner de la Saint-Valentin Arrêt-Stop 11 h	18	19 Bac bleu 	20
21	22 	23    	24	25	26 Collecte des monstres 	27
28	29 SAINT-VALENTIN!					
				Sécurité routière	Soyez prudents!	

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 11 janvier 2016, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 7 DÉCEMBRE 2015 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE SPÉCIALE PORTANT SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2016 TENUE LE LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 décembre 2015 ainsi que celui de la séance spéciale portant sur l'adoption du budget 2016 tenue le lundi 14 décembre 2015 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 décembre 2015 ainsi que celui de la séance spéciale portant sur l'adoption du budget 2016 tenue le lundi 14 décembre 2015 soient acceptés tels que déposés.

**SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Rien à signaler concernant les deux procès-verbaux.

**LISTE DES REVENUS DE DÉCEMBRE 2015**

Amendes perçues (MRC de Montmagny) .....	4 385,45
Badminton.....	20,00
Bar .....	526,52
Club Richelieu, don pour le local des jeunes.....	1 500,00
Club Rotary, don pour le local des jeunes.....	200,00
Collecte de pneus.....	15,00
Fax.....	8,70
Fourgons Élite, remb. Erreur sur le chèque .....	2 000,00
Frais de poste journal l'Écho .....	161,26
Gouvernement du Québec, 1 <sup>ère</sup> tranche contrat 228.....	5 876,67
Location de machine à popcorn .....	22,00
Location de salle .....	1 218,59
Loyers décembre.....	840,00
Participation à un comité de sélection .....	196,00
Permis .....	285,00
Plaque 911.....	503,50
Remboursement assurances collectives (2 mois).....	511,12
Remparts .....	606,18
Service de garde (Loisirs).....	158,28
Municipalité de St-Pierre:	
Incendie opération .....	21 036,63
Administration 1,5% incendie .....	886,37
Service dette camion.....	6 714,70
Intérêts Usine d'eau potable .....	9 252,89
Immobilisation Usine d'eau potable.....	11 505,73

Opération eau potable.....	41 829,66
Administration eau potable.....	1 625,50
Capital et intérêts honoraires eau.....	6 241,98
Surplus buffet 5 à 7.....	99 093,46
Vente de matériel.....	91,00
	115,60
<b>TOTAL:.....</b>	<b>118 334,33</b>

**PRÉSENTATION AUX ÉLUS DE LA SUITE DES COMPTES PAYÉS EN DÉCEMBRE 2015  
TEL QU'ENTENDU À LA SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2015**

ATTENDU QUE des comptes à payer de décembre 2015 ont été payés avant qu'ils soient présentés aux élus;

ATTENDU QUE le directeur général avait obtenu l'autorisation du Conseil par voie de résolution (N° 172-2015) avant de procéder ainsi;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le Conseil municipal reconnaît avoir bien pris connaissance des comptes qui ont été payés en décembre 2015 et qu'aucun de ceux-ci ne soulève de commentaires particuliers:

A.P.O.M., cotisation annuelle 2016.....	105,00
Agat laboratoires, analyses eau potable, eau usée.....	961,19
Air liquide Canada, location cylindre (garage).....	616,22
Alphonse Lamonde inc.,	
Régler fournaise aux Loisirs + moteur.....	761,72
Régler fournaise au Garage + pièces.....	1 253,85
APSAM, formation signalisation des travaux routiers (François & Réjean).....	153,00
Arpentage Côte-du-sud, honoraires professionnels certificat de piquetage.....	718,59
Autobus LSBC, voyage aux Remparts.....	374,25
Bell Mobilité, Iphone Loisirs, Iphone Garage + cellulaires.....	228,92
Boivin et Gauvin, valise gestion opérations (Service incendie).....	581,50
Boucherie Richard Morin	
achat de cartes cadeau par la Municipalité pour le 5 à 7 des bénévoles.....	100,00
Bureautique Côte Sud:	
Papeterie.....	55,62
Contrat de service photocopieur.....	307,40
Camion Freightliner Québec, pièces camion pompiers.....	70,58
CARRA, remise de décembre 2015.....	614,33
Comairco, réparation compresseur (Usine d'eau potable).....	446,47
Dany Corriveau (pompiers):	
Remboursement achat de cadenas.....	22,51
Remboursement factures Camion des pompiers.....	117,53
Dépanneur Servi Express:	
Essence Garage.....	267,02
Pellicule plastique.....	2,17
Cartes cadeau (soirée des bénévoles).....	70,00
Essence Loisirs.....	5,92
Distribution Steeve Blais, produits sanitaires (Loisirs).....	107,59
Éloïse Corriveau, service de garde (Loisirs).....	93,50
Financière Banque Nationale inc., intérêts 2e financement ass. eaux.....	1 394,05
Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny, 2 cartes souper bénéfice.....	160,00
FQM, facturation Dicom eau potable, eau usée et divers.....	236,26
François Morin, remb. frais de déplacement 127 km.....	50,80
Garage Fernand Langlois, réparation véhicule premiers répondants.....	1 561,22
Hydro-Québec, électricité:	
Usine d'eau potable.....	3 835,48
Enseigne 4-chemins.....	35,93
Caserne incendie.....	291,45
Garage.....	575,93
Parc Olivier-Tremblay.....	60,55
Compteur d'eau st-Pierre.....	28,94
Pavillon Bédard.....	78,11
Maison de la Paroisse.....	682,02
2 <sup>e</sup> Rue Est.....	64,51
Centre des Loisirs.....	932,77
Éclairage public.....	779,35
Poste ass. Morigeau.....	200,80
Poste surpresseur St-Pierre.....	158,64

Climatisation Loisirs.....	372,95	
Poste ass. village.....	3 630,89	11 728,32
Jacques Thérberge, remb. factures Camion des pompiers .....		82,37
Jocelyne Noël, entretien bureau novembre et décembre 2015 .....		195,00
Journal l'Écho:		
Publicité décembre 2015 .....	627,00	
Annonces terrains à vendre.....	49,00	676,00
La Coop Rivière du Sud, matériel divers:		
Usine d'eau potable .....	57,87	
Service incendie.....	72,26	
Garage.....	220,54	
Loisirs.....	2 436,05	
Carte cadeau .....	100,00	2 886,72
La Fabrique St-François, décorations de Noël.....		100,00
Lafontaine, traiteur, buffet 5 à 7 des bénévoles .....		2 707,09
Lemieux, Nolet, comptables agréés, audit intérimaire .....		2 299,50
Les Entreprises Gilbert Cloutier, location scie et drill (sous-sol Loisirs).....		52,90
MDM Publicité, lettrage camion de pompiers.....		1 118,71
Ministre des Finances, renouvellement permis de boisson Loisirs.....		640,75
MMQ, franchise dossier Ferme Oakfield.....		2 500,00
Molson Coors Canada, bière (Loisirs).....		363,01
MonBuro, papeterie Service incendie.....		22,74
Monyvill enr.:		
Location machinerie .....	921,23	
Déneigement trottoirs .....	499,57	
Ramassage de la neige.....	2 489,39	3 910,19
MS <sup>2</sup> Contrôle, valve (Usine d'eau potable) .....		753,03
Orizon Mobile, batterie pour Motorola (Service incendie) .....		182,62
Pagenet du Canada, téléavertisseurs .....		534,18
Pages jaunes, publicité.....		109,63
Paré Centre du Camion, cap de roue chromé pour camion de pompiers .....		85,06
Philiias Blais, transport sable et sel 12%, 119,54 t.m. à 5\$ .....		687,21
Philippe Gosselin & Ass.,:		
580,8 litres huile à chauffage à .5531 (Garage).....	369,34	
1582,8 litres diesel à .8201 (Garage).....	1 492,43	
2036 litres diesel à .8281 (Garage).....	1 938,49	
1302,2 litres diesel à .8591 (Garage).....	1 286,25	
1868,8 litres diesel à .8671 (Garage).....	1 863,10	
2421,2 litres huile à chauffage à .5531 (M. Paroisse) .....	1 539,71	
817,8 litres huile à chauffage à .5921 (M. Paroisse) .....	556,73	
496,4 litres huile à chauffage à .5531 (Loisirs).....	315,68	
591,9 litres huile à chauffage à .5611 (Loisirs) .....	381,86	9 743,59
Pièces d'auto GGM Montmagny, pièces camion Freightliner.....		245,78
Pièces d'autos Carquest:		
Pièces camion Freightliner .....	83,76	
Pièce camion Ford .....	16,04	
Ampoules, balai d'essuie-glace .....	87,22	187,02
Pier-Luc Tremblay, remb. factures Canadian Tire (camion de pompiers).....		32,18
Pneus André Ouellet 2000 inc., pneu camion Ford .....		595,76
Praxair:		
Location annuelle bouteilles (Service incendie).....	452,37	
4349 m <sup>3</sup> à .3050 Oxygène (Usine d'eau potable).....	1 547,37	
Location réservoir oxygène (Usine d'eau potable).....	402,41	2 402,15
Propane GRG:		
239,8 litres propane à .3490 (S. incendie).....	103,12	
575,2 litres propane à .3590 (S. incendie).....	253,95	357,07
Régie de gestion de la Mauricie, enfouissement novembre 2015.....		6 403,57
Réparation électrique Montmagny, pièce camion de pompier.....		15,93
Revenu Canada, remise décembre 2015 .....		3 970,75
Revenu Québec, remise décembre 2015 .....		9 498,08
Roche ltée, étude sur la sécurité du barrage de l'Aqueduc .....		7 686,08
Service de réparation J.P. inc., pièce et main-d'œuvre (Garage) .....		597,46
Shanny Noël, service de garde (Loisirs).....		93,50
Socan, déclaration annuelle 2016 .....		96,17
Sonia Girard, remb. local des jeunes .....		50,00
St-François Pharma inc., eau déminéralisée .....		16,36
Supérieur propane, location cylindre .....		4,60
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire décembre 2015 .....		25,00

● Tapis Montmagny, peinture Gym Santé.....	872,89
● Transport Adapté Vieux Quai, transport décembre 2015.....	328,68
● Unibéton, 349,98 t.m. sable et sel à 22.65.....	9 219,91
● Véronique Noël, remb. de factures pour le local des jeunes + frais de déplacement (80 km).....	1 978,79
● Vidéotron, service:	
● Surpresseur St-Pierre.....	32,60
● Garage.....	98,08
● Bureau municipal.....	256,99
● Usine d'eau potable.....	101,62
● Loisirs.....	134,82
● Vigneault Montmagny, bottes de travail.....	624,11
● Ville de Montmagny, inspection des risques élevés au 444, ch. St-Frs Ouest.....	195,45
● Visa:	
● Certificat cadeau offert par la Municipalité pour le 5 à 7.....	84,26
● Publicité Halloween.....	25,00
● Wajax, remplacer le senseur - Camion Freightliner.....	21,96
● Wajax, remplacer le senseur - Camion Freightliner.....	46,96
● Wajax, remplacer le senseur - Camion Freightliner.....	438,84
● TOTAL:.....	98 883,18

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

### PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER JANVIER 2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

● Aquatech, service opération eau potable et usée janvier 2016.....	11 276,45
● Buro Plus:	
● Agenda (garage).....	22,86
● Plastification documents Loisirs.....	38,41
● CIB, soutien technique 2016.....	61,27
● Corporation touristique Berthier-sur-Mer, contribution.....	3 667,70
● DBO Experts inc., contrat 2016 système de traitement Enviro Septic.....	50,00
● Groupe géomatique Azimut inc., frais d'utilisation annuels 2016.....	78,66
● Hydro-Québec, usine d'eau potable.....	247,20
● Joël Blais, remb. repas + 564 km formation premiers répondants.....	6 013,21
● Kemira, Pass 18520 kg à .364 (Usine d'eau potable).....	250,55
● La Brasserie Labatt, bière Loisirs.....	7 750,78
● La Fabrique, loyer bibliothèque du Rocher janvier 2016.....	358,15
● L'Écho St-François, publicité janvier 2016.....	350,00
● Les Concassés du Cap, collecte janvier 2016.....	910,00
● Monyvill enr., 240 m3 ramassage neige et trottoirs.....	4 563,45
● Postes Canada:	426,79
● Envoi journal l'Écho (extérieur).....	
● Envoi journal l'Écho + circulaires.....	72,72
● Propane GRG, 606,7 litres propane à 0,339 (Caserne).....	241,79
● Réjean Pellerin, remb. facture repas + frais déplacement (658 km) pour formation premiers répondants.....	314,51
● Réjean Pellerin, remb. facture repas + frais déplacement (658 km) pour formation premiers répondants.....	255,30
● Réjean Pellerin, remb. facture repas + frais déplacement (658 km) pour formation premiers répondants.....	299,64
● TOTAL:.....	36 873,66

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

### ADOPTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES AINSI QUE LES TARIFS DES SERVICES POUR 2016

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QU'il soit statué et ordonné par règlement du Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et il est, par le présent règlement, statué et ordonné sujet à toutes approbations requises par la Loi, ce qui suit:

#### RÈGLEMENT NO 246-2016

#### Règlement décrétant les taux de l'imposition des taxes foncières ainsi que les tarifs des services pour l'année 2016

ATTENDU QUE le budget de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2016 a été déposé le 14 décembre 2015 et a été adopté le même jour;

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du lundi 7 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 246-2016 DE CE CONSEIL CE QUI SUIVIT:

**ARTICLE I**

1. Afin de réaliser les sommes nécessaires aux dépenses d'administration, pourvoir aux améliorations et aux obligations de ladite municipalité prévues au budget, ce Conseil ordonne et décrète: Qu'une taxe foncière générale de quatre-vingt-six sous (0,86\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2016 et prélevée pour l'année fiscale 2016 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins d'administration générale, du déneigement, de la voirie locale et autres.
2. Qu'une taxe foncière générale de douze sous (0,12\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2016 et prélevée pour l'année fiscale 2016 sur tous les terrains, lots ou parties de lots avec toutes les constructions érigées ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins du service de la sécurité publique qui comprend la police, les premiers répondants et la protection incendie.
3. Qu'une taxe spéciale appelée «Ramassage de la neige» règlement No 142-1995 et amendé par la résolution No 170-1997 soit imposée à chacun des propriétaires concernés dans les secteurs délimités. Un montant de cent dix dollars (110,00\$) sera prélevé à chacun de ces propriétaires concernés pour l'année 2016, en vue de répondre aux fins dudit règlement.
4. Qu'une taxe de compensation au montant de trente dollars (30,00\$) soit imposée sur chacune des résidences, immeubles ou commerces situés à l'intérieur des secteurs où la Municipalité accorde le service de l'éclairage public par des lumières au mercure ou au sodium sur les rues ou chemins municipaux pour les fins de l'éclairage public.
5. Qu'une taxe de compensation au montant de cent huit dollars (108,00\$) par bac vert (bac à déchets) soit imposée:
  - A) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
  - B) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
  - C) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
  - D) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie avec abattoir et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
  - E) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité; pour les fins de l'enlèvement, le transport et l'élimination des vidanges.
  - F) Que tous les propriétaires énumérés ci-haut et qui ont des containers à la place de bacs verts (bacs à déchets) se voient imposer la taxe de compensation de la façon suivante:

½ verge cube = 1 bac vert

Donc, les propriétaires qui ont des containers de cette dimension vont verser la compensation suivante:

DIMENSIONS	ÉQUIVALENT EN BACS VERTS	PRIX PAR BAC VERT	TOTAL
Container 1 v.c.	2	108,00	216,00
Container 2 v.c.	4	108,00	432,00
Container 3 v.c.	6	108,00	648,00
Container 4 v.c.	8	108,00	864,00
Container 5 v.c.	10	108,00	1 080,00
Container 6 v.c.	12	108,00	1 296,00
Container 7 v.c.	14	108,00	1 512,00
Container 8 v.c.	16	108,00	1 728,00

- G) Concernant les exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.); le premier bac est attribué à la résidence (logement) tandis que les bacs supplémentaires sont attribués à l'entreprise agricole.

6. Qu'une taxe de compensation au montant de cinquante-six dollars (56,00\$) par bac bleu (bac pour récupération) soit imposée:
- A) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
  - B) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
  - C) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
  - D) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie avec abattoir et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
  - E) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité; pour les fins du service de collecte sélective des matières recyclables.
  - F) Que tous les propriétaires énumérés ci-haut et qui ont des containers à la place de bacs bleus (bacs pour récupération) se voient imposer la taxe de compensation de la façon suivante:

½ verge cube = 1 bac bleu

Donc, les propriétaires qui ont des containers de cette dimension vont verser la compensation suivante:

DIMENSIONS	ÉQUIVALENT EN BACS BLEUS	PRIX PAR BAC BLEU	TOTAL
Container 1 v.c.	2	56,00	112,00
Container 2 v.c.	4	56,00	224,00
Container 3 v.c.	6	56,00	336,00
Container 4 v.c.	8	56,00	448,00
Container 5 v.c.	10	56,00	560,00
Container 6 v.c.	12	56,00	672,00
Container 7 v.c.	14	56,00	784,00
Container 8 v.c.	16	56,00	896,00

- G) Concernant les exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.); le premier bac est attribué à la résidence (logement) tandis que les bacs supplémentaires sont attribués à l'entreprise agricole.
7. A) Qu'une taxe de compensation au montant de cent soixante-neuf dollars et soixante et un sous (169,61\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence dans le secteur Morigeau qui sont maintenant pourvus d'un réseau collecteur d'égout (AIDA).
- B) Qu'une taxe de compensation au montant de trente-deux dollars et quarante-neuf sous (32,49\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupant d'immeubles à des fins résidentielles dans le secteur Morigeau pour les fins de l'assainissement des eaux partie construction.
  - C) Qu'une taxe de compensation au montant de soixante-dix-huit dollars et soixante-dix-neuf sous (78,79\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupant d'immeubles à des fins résidentielles dans le secteur Morigeau pour les fins de l'assainissement des eaux partie opération.
  - D) Qu'une taxe de compensation au montant de quarante et un dollars et cinquante-deux sous (41,52\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupant d'immeubles à des fins résidentielles, situés en dehors du secteur Morigeau et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie construction.
  - E) Qu'une taxe de compensation au montant de soixante-dix-huit dollars et soixante-dix-neuf sous (78,79\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupant d'immeubles à des fins résidentielles, situés en dehors du secteur Morigeau et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
  - F) Qu'une taxe foncière spéciale de vingt sous, six dixièmes, quatre centièmes et six millièmes (0,20646\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2016 sur tous les biens-fonds ou immeubles commerciaux et industriels qui sont situés dans le secteur Morigeau et qui sont maintenant pourvus d'un réseau collecteur d'égout.
  - G) Qu'une taxe foncière spéciale de trois sous, neuf dixièmes, huit centièmes et sept millièmes (0,03987\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2016 sur tous les biens-fonds ou immeubles commerciaux et industriels du secteur Morigeau pour les fins de l'assainissement des eaux, partie construction.
  - H) Qu'une taxe foncière spéciale de dix sous, sept dixièmes, six centièmes et cinq millièmes (0,10765) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour

- l'année 2016 sur tous les biens-fonds ou immeubles commerciaux et industriels du secteur Morigeau pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
- I) Qu'une taxe foncière spéciale de cinq sous, sept dixièmes et six centièmes (0,0576\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2016 sur tous les biens-fonds ou immeubles commerciaux et industriels situés en dehors du secteur Morigeau et desservis par un réseau collecteur d'égout pour les fins de l'assainissement des eaux, partie construction.
- J) Qu'une taxe foncière spéciale de dix sous, sept dixièmes, six centièmes et cinq millièmes (0,10765\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2016 sur tous les biens-fonds ou immeubles commerciaux et industriels, situés en dehors du secteur Morigeau et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
8. A) Qu'une taxe de compensation au montant de cent quatre-vingt-cinq dollars (185,00\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, occupant d'immeuble à des fins résidentielles dans le secteur desservi par l'aqueduc pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.
- B) Qu'une taxe de compensation au montant de deux cent huit dollars (208,00\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, occupant d'immeuble à des fins résidentielles dans le secteur desservi par l'aqueduc pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.
- C) Qu'une taxe foncière spéciale de un sou, sept dixièmes, cinq centièmes et huit millièmes (0,01758\$) par cent dollars d'évaluation, soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2016 et prélevée pour l'année fiscale 2016 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.
- D) Qu'une taxe foncière spéciale de un sous, neuf dixièmes, sept centièmes et quatre millièmes (0,01974\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2016 et prélevée pour l'année fiscale 2016 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.
9. Tarif par «bâtiment» ou «résidence isolée» pour la vidange des boues des installations septiques.
- |                  |   |
|------------------|---|
| Bâtiment         | Un bâtiment qui n'est pas utilisé comme résidence isolée ou dont une partie n'est pas utilisée comme résidence isolée et d'où sont déversées vers l'extérieur des eaux ménagères ou des eaux usées. |
| Résidence isolée | Une habitation non raccordée à un réseau d'égout autorisé par le ministère de l'Environnement en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. Chap. M-15.2).           |

Le tarif annuel de base pour une vidange aux quatre (4) ans pour l'occupation saisonnière et aux deux (2) ans pour l'occupation permanente, par «bâtiment» ou «résidence isolée» (tel que défini ci-haut) non desservi par un réseau d'égout sanitaire autorisé par le ministère du Développement durable et de l'Environnement du Québec, exigé du propriétaire de tout immeuble imposable sur lequel on retrouve tel bâtiment ou résidence isolée et prélevé est de cent deux dollars (102\$) pour une occupation permanente et de cinquante et un dollars (51,00\$) pour une occupation saisonnière.

Toute vidange autre que celles prévues au tarif de base sera l'objet d'un compte de taxes supplémentaires au tarif prévu au règlement de la MRC de Montmagny concernant la gestion des boues des installations septiques.

## ARTICLE II

- 1.- Les taxes foncières générales ou spéciales et les compensations imposées par le règlement deviennent dues et exigibles si elles sont inférieures à trois cents dollars en un seul versement, le 1er avril; si le total excède trois cents dollars elles sont payables en six versements égaux devenant dues les 1<sup>er</sup> avril, 1er mai, 1er juin, 1er août, 1<sup>er</sup> septembre et 1er octobre de l'année en cours.
- 2.- Qu'un intérêt au taux de douze pour cent (12%) l'an soit chargé sur les taxes imposées par le présent règlement, trente jours après leur date respective d'échéance.

Le même taux d'intérêt s'applique sur toute taxe au montant dû antérieur à l'année en cours.

**ARTICLE III**

Dans le cas de maisons à appartements ou à logements multiples, les taxes de compensation pour les services de l'aqueduc, l'assainissement des eaux et les vidanges sont imposées aux propriétaires de ces immeubles et lesdits propriétaires sont personnellement responsables de ces taxes de leurs locataires ou occupants.

**ARTICLE IV**

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 247-2016 INTITULÉ: TRAVAUX D'ENTRETIEN ET STABILISATION DANS LE COURS D'EAU «GIASSON»**

Le directeur général présente aux élus pour fin d'adoption le règlement numéro 247-2016 concernant des travaux d'entretien et de stabilisation qui ont été réalisés dans le cours d'eau «Giasson».

**RÈGLEMENT NO 247-2016****Travaux d'entretien et stabilisation dans le cours d'eau «Giasson»**

ATTENDU QUE des travaux d'entretien ont été faits dans le cours d'eau «Giasson» à la hauteur du lot 3 475 765 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

ATTENDU QUE les travaux réalisés consistaient à stabiliser les parois du cours d'eau par de l'empierrement, à installer un ponceau, à niveler et à installer une toile géotextile;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés par «Excavations Chanel et fils inc.» et qu'à la demande du propriétaire, ces derniers ont été faits à un taux horaire bien défini selon le type de pelle utilisée;

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance spéciale du lundi 14 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE soit ordonné et décrété par règlement de ce Conseil portant le numéro 247-2016 et ce Conseil adopte ce qui suit:

**Article 1**

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

**Article 2**

Le Conseil décrète que des travaux d'entretien et de stabilisation ont été réalisés dans le cours d'eau «Giasson» à la hauteur du lot 3 475 765 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

**Article 3**

Le Conseil décrète que le propriétaire concerné, «Ferme Campagna inc.», se verra imposer une taxe spéciale portant la mention «Travaux d'entretien dans le cours d'eau Giasson» que l'on retrouvera dans le règlement de taxation (règlement No 246-2016). Cette dernière apparaîtra sur son compte de taxes 2016.

**Article 4**

Le montant à payer sera de 4 260,80\$.

**Article 5**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**NOMINATION D'UN GARDE-FEU MUNICIPAL POUR 2016**

Le garde-feu municipal est celui qui émet des permis pour ceux qui désirent faire des feux à ciel ouvert.

Sachez qu'il est très important d'obtenir un permis car en cas de propagation, vous êtes couvert. À défaut de vous être procuré un permis, vous ne l'êtes pas. Donc, s'il vous plaît, procurez-vous un permis et n'appellez pas à la dernière minute. Un coup de fil 24 heures avant l'évènement vous assure de rejoindre le garde-feu.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme monsieur Jacques Théberge à titre de garde-feu municipal pour 2016;

QUE cette nomination soit effective dès maintenant.

### **NOMINATION D'UN INSPECTEUR EN MAUVAISES HERBES**

En 2015, le poste d'inspecteur en mauvaises herbes était occupé par monsieur Fabien Gagnon.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme monsieur Fabien Gagnon à titre d'inspecteur en mauvaises herbes pour 2016;

QUE cette nomination soit effective dès maintenant.

### **DÉSIGNATION DE L'INSPECTEUR AGRAIRE ET DE SES COMPÉTENCES MUNICIPALES**

Par l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006 de la Loi sur les compétences municipales, les dispositions du Code municipal concernant les rôles et responsabilités des inspecteurs agraires ont été abrogées. Elles ont été remplacées par la section IV de la Loi sur les compétences municipales concernant les «clôtures mitoyennes, les fossés mitoyens, les fossés de drainage et découverts».

Chaque municipalité locale doit désigner une personne pour régler les mésententes visées à cette section de la Loi.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales (Loi 62), la Municipalité doit désigner une personne pour l'application de l'article 36 de cette même Loi;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le Conseil municipal désigne monsieur Vincent Rioux pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales;

Que la rémunération et les frais admissibles de monsieur Vincent Rioux sont les suivants:

- Ouverture du dossier: 50\$
- Pour le travail de la personne désignée (vacation sur les lieux, au bureau de la publicité des droits, préparation et transmission de rapport, ordonnance, etc.): 45\$/heure
- Déboursés divers (frais pour services professionnels – avocats, agronomes, ingénieurs, etc. – transmission de documents, etc.): selon les coûts réels
- Frais de déplacement: 0,45\$/km

### **RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CHEF-POMPIER**

Le mandat de 1 an du chef-pompier, monsieur Jacques Théberge, vient à terme le 6 février 2016.

Est-ce que le Conseil municipal est d'accord pour reconduire le mandat du chef-pompier, monsieur Jacques Théberge, pour une autre année?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconduit pour un autre terme d'un (1) an le mandat de monsieur Jacques Théberge à titre de chef-pompier de la brigade incendie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

### **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

ATTENDU QUE le terme d'un (1) an de monsieur Rémi Montminy en tant que maire suppléant est échu;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le poste de maire suppléant soit comblé en 2016 par monsieur Rémi Montminy;

QUE cette nomination soit effective dès maintenant.

### **REMPLAÇANT DU MAIRE À LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC DE MONTMAGNY**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Rémi Montminy, conseiller et pro-maire, pour remplacer monsieur le Maire à la table des Maires de la MRC de Montmagny lorsque ce dernier sera absent;

QUE cette nomination soit effective dès maintenant.

**PRIX DES TERRAINS EN 2016**

Les terrains résidentiels de la Municipalité se vendaient au prix de 3,50\$/pi<sup>2</sup> en 2015.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de vendre ses terrains résidentiels à 3,50\$ du pied carré en 2016.

**COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (À TITRE INFORMATIF)**

Les membres du comité consultatif d'urbanisme sont:

- Monsieur Richard Fiset
- Monsieur Jean-Yves Gosselin
- Monsieur Patrick Laliberté
- Monsieur Dominic Lamonde
- Monsieur Jacques Théberge

**PRÉSENTATION DU BUDGET 2016 DE L'O.M.H. DE ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**

	2016	2015
<b>total des revenus</b>	<b>183 492</b>	<b>166 814</b>
total des dépenses		
- Administration	26 820	26 019
- Conciergerie et entretien	45 557	43 878
- Énergie, taxes, assurances, sinistres	107 466	100 722
- Remplacement, améliorations/modernisation	9 216	8 500
- Financement	85 211	85 157
- Services à la clientèle	13 990	14 446
<b>Déficit (revenus – dépenses)</b>	<b>104 768</b>	<b>111 908</b>
<b>Contribution S.H.Q 90%</b>	<b>94 291</b>	<b>100 717</b>
<b>Contribution Municipalité 10%</b>	<b>10 477</b>	<b>11 191</b>

Est-ce que la Municipalité accepte le budget 2016 de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget 2016 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

QU'une copie de cette résolution soit remise au directeur de l'O.M.H., monsieur Clermont Rousseau.

**POLITIQUE FAMILIALE**

Le directeur dépose le plan d'action de la Municipalité concernant la politique familiale.

CONSIDÉRANT QUE la famille est reconnue comme une des priorités importantes pour le développement de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite poursuivre les objectifs d'attraction et de rétention des jeunes et des familles sur son territoire par la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie et le bien-être des familles;

CONSIDÉRANT QU'il est important de poursuivre les actions entreprises par la MRC de Montmagny et la Municipalité, concernant le défi démographique afin de supporter leurs objectifs visant le développement socio-économique global ainsi que l'occupation dynamique de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le Comité MADA, avec la collaboration des familles, ont entrepris une réflexion sur la situation des familles ainsi que sur leur besoins. Les questionnaires et commentaires recueillis ont donc permis d'effectuer une révision complète de l'état de situation, mettant en lumière des constats ainsi que des actions à renouveler, à améliorer, à modifier et à développer en faveur des familles;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette réflexion, un Plan d'action dans le cadre de la mise à jour de la Politique familiale municipale a été déposée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

● APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

● ET UNANIMEMENT RÉSOLU D'ADOPTER le Plan d'action dans le cadre de la mise à jour de la Politique familiale municipale telle que présentée par madame Véronique Noël, coordonnatrice des loisirs et responsable avec l'aide d'un comité du dossier de la famille.

### ● DÉFI OSENTREPRENDRE

● Le défi OSEntreprendre vise à faire rayonner les initiatives entrepreneuriales. Il comprend trois échelons: local, régional et national.

● L'an dernier, la région de Chaudière-Appalaches a accueilli 115 projets dans le volet «entrepreneuriat étudiant» et 46 plans d'affaires dans le volet «création d'entreprise».

● Le compte à rebours est commencé. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 mars 2016. Une activité de remise de prix, qui aura lieu à Lévis en avril prochain, couronnera les lauréats à l'échelon régional pour la Chaudière-Appalaches.

● Tous les critères d'admissibilité ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux sont accessibles en ligne: [www.osentreprendre.quebec](http://www.osentreprendre.quebec) ou Christine Lévesque (418) 833-5110, poste 3313.

● Cette information va paraître sur le site Internet de la Municipalité ainsi que dans la prochaine édition du journal *L'Écho de St-François*.

### ● ANALYSES OBLIGATOIRES (À TITRE INFORMATIF)

● Aquatech est la firme engagée par la Municipalité pour s'occuper de l'opération de l'usine d'eau potable ainsi que de la station des eaux usées.

● Les opérateurs de ces équipements doivent prendre différents échantillons à différents intervalles et à diverses fréquences pendant l'année.

● Depuis deux ans environ, le ministère de l'Environnement a durci ses règles et a augmenté le nombre de sortes d'analyses.

● Le directeur présente aux élus une liste complète des analyses à effectuer pendant l'année.

● Le directeur général a fait le calcul de toutes ces analyses obligatoires pour en arriver à la conclusion qu'il va en coûter 5 473\$ à la Municipalité en 2016 pour se conformer aux exigences du ministère de l'Environnement.

### ● PAVILLON PIERRE-LAURENT BÉDARD

● Le 11 décembre 2014, la ministre de la Culture et des Communications, madame Hélène David, signifiait à la Municipalité qu'une aide financière maximale de 12 200\$ lui était accordée pour son projet de restauration des portes et fenêtres au Pavillon Bédard.

● Les travaux, pour différentes raisons, n'ont pas été faits en 2015. Par contre, si la Municipalité ne veut pas perdre cette subvention, elle doit absolument les faire en 2016.

● Le directeur demande aux élus l'autorisation d'aller en soumission sur invitation auprès de quelques entrepreneurs dès maintenant.

● Le directeur a fait faire une évaluation du coût des travaux en 2014 par l'architecte Luc Fontaine. Étant donné que le Pavillon Bédard est un bâtiment patrimonial, le directeur demande aux élus s'ils sont d'accord pour retenir les services de monsieur Luc Fontaine, architecte, pour la formulation de la soumission sur invitation ainsi que pour la surveillance des travaux pendant leurs réalisations.

● CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne veut pas perdre la subvention de douze mille deux cents dollars (12 200\$) que le ministère de la Culture et des Communications lui a accordée le 11 décembre 2014 pour un projet de restauration des portes et fenêtres au Pavillon Pierre-Laurent-Bédard;

● CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture et des Communications exige que la Municipalité fasse lesdits travaux de restauration en 2016 sinon l'aide financière octroyée va aller ailleurs;

● CONSIDÉRANT QUE la période est propice pour aller en soumission sur invitation immédiatement, le directeur demande l'autorisation au Conseil de procéder;

● IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

● APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

● ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à aller en soumission sur invitation auprès de quelques ébénistes pour la restauration des portes et fenêtres au Pavillon Pierre-Laurent-Bédard;

QUE la Municipalité autorise également le directeur général à retenir les services de monsieur Luc Fontaine, architecte, pour la formulation de la soumission sur invitation ainsi que pour la surveillance des travaux.

**VARIA**

**Rapport d'inspection résidentielle**

Le service incendie veut proposer aux contribuables la possibilité de remplir eux-mêmes le rapport d'inspection résidentielle. Ce n'est pas tellement compliqué et ça soulagerait la tâche des pompiers. Si, par contre, vous préférez qu'une visite soit faite chez vous, vous pouvez le signifier en cochant la case prévue à cette fin.

Le formulaire sera envoyé avec le compte de taxes 2016. Vous aurez jusqu'au 31 mars 2016 pour le remplir et le réacheminer au bureau municipal.

CONSIDÉRANT QUE dans le schéma de couverture de risques, le service incendie doit effectuer des visites préventives dans les résidences à tous les cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT QUE les membres du service incendie sont volontaires et qu'ils ont un autre travail pour gagner leur vie;

CONSIDÉRANT QUE les visites préventives demandent pas mal de temps et qu'elles s'effectuent la plupart du temps par les soirs;

CONSIDÉRANT QUE le cycle de cinq (5) ans pour faire le tour de toutes les résidences est de plus en plus difficile à rencontrer pour les raisons exprimées ci-haut;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud endosse l'idée du service incendie d'envoyer aux propriétaires un rapport d'inspection à remplir eux-mêmes afin de soulager la tâche des pompiers au niveau des visites préventives;

QUE les propriétaires, par contre, aient le choix d'opter pour une visite s'ils le désirent.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Pacte rural**

On demande si la Municipalité va être capable de déposer son projet de changer le couvre-plancher de la grande salle communautaire au Centre des Loisirs à la MRC de Montmagny avant le 1<sup>er</sup> février 2016?

La réponse est oui.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 h 40.

Adopté unanimement

Renald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Renald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

## Appartement à louer

À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, pour personne de 50 ans et plus : 3 1/2 neuf et lumineux, disponible dès maintenant. 470\$/mois, non chauffé, non éclairé, entrée laveuse-sécheuse, stationnement, espace de rangement, admissible au programme HLM. Pas d'animaux. Pour information: 418-508-9820, 418-259-2944. ☎



**Alfred Boulet**  
564, chemin Rivière-Sud  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) GOR 3A0  
Tél.: (418) 259-7086  
Fax: (418) 259-2610  
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

## Un avantage membre

Chaque membre de *L'Écho* pour l'année 2016 bénéficie gratuitement d'une petite annonce. Exigez-la lors de votre prochaine annonce. Alors, si vous avez quelque chose à vendre ou un service à offrir, annoncez-vous dans cette page. ☎

### Soutenez votre journal...

En 2016, renouvelez votre carte de membre. Soyez encore nombreux à être membre de votre journal communautaire. Il en coûte 5\$ pour les membres individus et 25\$ pour les membres organismes.



#### Membre organisme

Cercle de fermières

Club FADOQ

Club de pétanque

Soc. de conservation du patrimoine

Club social des pompiers

Garde paroissiale

#### Membre individuel

Ernest Lachance

Martine Martineau

Jeannette Cloutier

Fernand Bélanger

Colette Boutin

Jean-Yves Lamonde

Lorraine Belleau-Lamonde

Denis Laflamme

Gilles Buteau

Louissette Gourgues

Ghislaine Théberge

Étiennette Bélanger

Michel Raby

Léo Boucher

Élisabeth Gaudreau

Simone T. Picard

Jean Gendron

Nicole Rémillard

Gonzague Lamonde

Irène Cloutier

Denis Boulet

Denise Roy Boulet

Jean Corriveau

Bernard Morin

Patricia Leblanc

Philippe Lamonde

Bernadette Corriveau

Johachim Lacroix

Yvette Cloutier

Marguerite Morin

Doris Gendron

Monique L. Campagna

Julienne Corriveau

Steve Coulombe

Raynald Laflamme

Monique Laliberté

Camille Laliberté

Rosaire Couture

Nicole Labonté

Mireille Fournier

Réjean Pellerin

Wilfrid Marceau

Bérandère Noël

Yves Laflamme

Denis Blais

Louise Théberge

Albert Proulx

Cécile Rémillard

Lucille Kirouac

Jacques Boulet

Pierre Cauffopé

Christiane Bombardier

Jean-Yves Gosselin

Monique Audet

Jean-Luc Couture

Linda Guimont

Normand Lesieur

Jean-Marc Gosselin

Huguette Bouffard

Gaby Picard

Jean-Guy St-Pierre

Micheline Théberge

Rose-Anne G. Laliberté

Calixte Laliberté

Jean Dominique Rousseau

Aurèle Gendron

Jacques Théberge

Yvonne Gosselin

Rosario Montminy

Denis Rémillard

Suzanne Mercier

Nicole Fortin

Raynald Corriveau

Francine B. Corriveau

Denise Lamontagne

Lise Blais

Liste à jour janv. 2016 ☎

## FÉVRIER EST LE MOIS DU CŒUR



Encore aujourd'hui, plusieurs personnes croient à tort que les problèmes cardiaques touchent seulement les hommes. Pourtant, les maladies cardiaques représentent l'une des principales causes de mortalité chez la femme.

Environ sept fois plus de femmes décèdent chaque année des suites d'un problème cardiovasculaire que du cancer du sein.

### PEUT-ON PRÉVENIR UNE CRISE CARDIAQUE ?

Plusieurs facteurs font augmenter les risques d'infarctus et ne sont malheureusement pas modifiables: âge, sexe, race et antécédents familiaux.

Cependant, plusieurs facteurs peuvent être contrôlés, permettant de diminuer les risques de souffrir d'une crise cardiaque :

- Cesser de fumer;
- Surveiller sa glycémie, sa tension artérielle et son taux de cholestérol;
- Maintenir un poids santé par une alimentation équilibrée et de l'exercice;
- Maîtriser son stress;
- Éviter la consommation excessive d'alcool.

**Plusieurs médicaments en vente libre sont contre-indiqués pour les personnes qui ont subi une crise cardiaque. Demandez conseil à votre pharmacien.**

Proxim

**VINCENT LAMONDE BOULET**

542, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

**418 259-7728**



# LA PÉRIODE REER EST AMORCÉE : COTISEREZ-VOUS CETTE ANNÉE?

La fameuse période des REER se terminera le 29 février. D'ici là, croyez-vous que vous aurez pu cotiser? Pour une majorité, la réponse est non. D'autres auront pu le faire, mais pas autant qu'ils l'auraient voulu.

Si le manque de liquidités est la première raison évoquée pour expliquer l'absence d'épargne dans le budget, sachez qu'il existe une solution pour remédier à ce problème et éviter que la situation ne se répète à la même période l'an prochain.

## ÉTAPE 1 : COMMENCEZ QUELQUE PART

L'épargne systématique est une formule presque magique permettant l'autodiscipline. Elle est idéale pour commencer à mettre de l'argent de côté.

- Facile à planifier dans un budget. Prévoyez un maximum de 5 à 10 % par paie.
- Efficace pour passer à l'action. Pour cotiser à votre REER, il est beaucoup plus simple de prévoir 30 \$ par paie que 1 500 \$ le 29 février.
- Simple pour créer une habitude d'épargne. Une fois celle-ci intégrée dans votre routine, l'argent s'accumule sans que vous ayez l'impression de vous priver.
- Automatique. Il suffit de prévoir, une fois par année, le montant à épargner par paie. Vos bonnes intentions sont maintenant réalité.



Mettez en place le plus tôt possible une stratégie annuelle d'épargne qui correspond à votre réalité. Visez un montant réaliste et augmentez-le périodiquement si vous le pouvez.

## ÉTAPE 2 : UTILISEZ VOTRE REER COMME LEVIER

Le REER sert d'abord à épargner pour la retraite, mais il est aussi intéressant d'un point de vue fiscal. À la fin de l'année, cela veut dire plus d'argent liquide dans vos poches.

- Économisez de l'impôt! Pour plusieurs d'entre nous, cela peut même se traduire par un remboursement d'impôt.
- Réduisez votre revenu imposable. Pour certains, cela se traduit par l'admissibilité à des bonifications de programmes sociaux et gouvernementaux basés sur le revenu, comme les subventions liées au régime enregistré d'épargne-études, les prestations fiscales pour enfants et les frais de garde.



Utilisez un éventuel remboursement d'impôt pour investir à nouveau dans le REER, épargner davantage ou rembourser une dette.

## ÉTAPE 3 : FAITES DE L'ARGENT AVEC VOTRE ÉPARGNE

Cotiser au REER, c'est bien, mais l'investir, c'est mieux. Faire fructifier son épargne est la meilleure façon d'atteindre vos objectifs.

Générez des rendements au-delà du taux d'inflation grâce à une diversification optimale de votre portefeuille de placement\*.

- Atteignez vos objectifs d'épargne plus rapidement.



Établissez votre profil d'investisseur et investissez votre épargne le plus tôt possible, osez un peu, profitez des marchés et soyez bien conseillé!

Comme pour n'importe quoi, le plus difficile est de commencer! Votre conseiller pourra vous aider. N'hésitez pas à communiquer avec lui!



**DATE LIMITE POUR COTISER AU REER  
29 FÉVRIER 2016**

\*Pour déterminer la diversification qui vous convient, vous devez vous connaître en tant qu'investisseur.

Centre de services de Berthier-sur-Mer  
418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François  
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud  
418 248-1927 ou 1 866 259-7786



**Desjardins**  
Caisse de la Rivière du Sud  
et Berthier-sur-Mer